

Le printemps, ses envies de faire le ménage... et d'évacuer les marginaux? C'est le sentiment que peuvent donner trois actualités des quinze derniers jours. Dans le passage sous-voie de la gare de La Chaux-de-Fonds, signalait *L'Impartial*, des haut-parleurs se sont mis à diffuser de la musique classique - plein tube, pour décourager les petits groupes de désœuvrés de s'y attarder. A Lausanne, la rénovation du passage souterrain de Chauderon a été annoncée

gag... tendu? En ce qui concerne La Chaux-de-Fonds, le porte-parole des CFF Jean-Philippe Schmidt parle d'un «essai local» et confirme le dépôt d'une plainte pour la «vandalisation» d'un des haut-parleurs dont le répertoire a manifestement déplu. D'une manière générale, les CFF ne veulent pas créer des ambiances sonores, apaisantes ou dissuasives, dans les gares, préférant réserver le système de diffusion aux annonces officielles. «En revanche, poursuit Jean-Philippe Schmidt, nous portons une grande attention à rendre les pas-

ses dealers, le municipal Grégoire Junod reconnaît que le titre du communiqué était «un peu provocant». En fait, les récentes initiatives pour requalifier le centre-ville visent plus à inclure les groupes marginalisés qu'à les exclure. Ainsi, la fresque de Chauderon - au demeurant fort réussie - a été réalisée par l'association Embellimur, dont les œuvres ont déjà fleuri à Sainte-Croix, à Yverdon ou à la Bourdonnette. Elle travaille avec des requérants d'asile, des personnes touchant le revenu d'insertion et la population du quartier - une

ner plus de monde sur cette place en dehors des jours de marché», dit Grégoire Junod. La recette? Un cocktail comprenant la réouverture d'une cuisine d'été, une minibibliothèque, des animations et, pour cette année, un jardin de 500 mètres carrés. Là aussi, l'originalité consiste à impliquer dans les travaux les personnes toxico-dépendantes qui zonent parfois sur la place. Directeur de la Fondation pour un accueil à bas seuil, Nicolas Pythoud salue la démarche: «C'est une première, qui fait suite à la construction de notre nouveau lieu,

«je crois que la volonté d'impliquer la population marginale est réelle», dit son directeur Jean-Claude Pittet, qui renvoie par ailleurs aux expériences de rue novatrices menées au Québec par le Cirque du Soleil.

Un travail de longue haleine, souligne la syndique de Renens, Marianne Huguenin, confrontée à des soucis identiques sur la place du Marché: «Comme médecin, je travaille avec des toxico-dépendants et comprends le symbole de leur regroupement dans des lieux centraux. Ils nous disent simplement: ne nous oubliez pas.»

Les jeunes font front commun contre la surveillance

INTERNET Main dans la main, Jeunes socialistes, libéraux et UDC menacent de lancer un référendum si Berne légalise les logiciels espions. En toile de fond se dessine déjà l'opposition à la nouvelle loi sur le renseignement.

«Nous ne voulons pas d'une troisième affaire des fiches», prévient Fabian Molina, président des Jeunes socialistes. «C'est une grave atteinte à nos droits fondamentaux!» surenchérit Maurus Zeier, son homologue libéral-radical.

Alliance improbable

Dans leur ligne de mire: la modernisation de la loi sur la surveillance des communications (LSCPT) qui passera en juin devant le Conseil national. La nouvelle mouture permettrait le stockage de données secondaires (appels téléphoniques, e-mails, connexions Internet) pendant 12 mois et ouvrirait

la porte à l'utilisation de logiciels espions (troyens) par le Service de renseignement de la Confédération.

Une révision de la loi qui n'inquiète pas que les Jeunes socialistes et libéraux-radicaux. Une large coalition interpartis s'est formée avec les groupements jeunes de l'UDC, des Verts et des Vert'libéraux. Si les Chambres fédérales adoptent le projet de loi, un référendum est déjà annoncé. Les jeunes manifesteront même sous un mot d'ordre commun le 31 mai à Berne: «Stop LSCPT!»

Génération Y

Cette alliance improbable ne surprend guère Balthasar Glättli, 42 ans, président du groupe parlementaire Vert et spécialiste des questions numériques. «Les *digital natives* sont plus sensibles à ces problématiques. Ils connaissent mieux que leurs aînés le pouvoir des réseaux sociaux et les dangers liés à l'exploitation des données; que ce soit par les entreprises ou par l'Etat. Beaucoup ont déjà renoncé à Facebook et utilisent des appli-

«Ceux qui s'exposent sur les réseaux sociaux souhaitent empêcher l'Etat de collecter des données sensibles»

JEAN-PASCAL AMMANN
Président des Jeunes PDC

cations comme Snapshot, où les données sont effacées après utilisation.»

Un argument qui laisse pourtant Jean-Pascal Ammann sceptique. Pour le président des Jeunes PDC, seul groupement à soutenir la révision de la loi, les jeunes en font un peu trop: «Ce sont les mêmes qui s'exposent sur les réseaux sociaux et qui souhaiteraient à

présent empêcher l'Etat de collecter des données sensibles. Cette nouvelle loi ne s'appliquera pas à tout le monde, mais seulement en cas de procédure pénale.»

Stockage inquiétant

Mais, pour le conseiller national zurichois, c'est bien le stockage de données secondaires qui est le plus problématique. «La lecture de ces informations se fera sur décision du juge, mais la collecte et le stockage nous concernent tous.» Pour les Jeunes UDC, qui s'expriment via leur vice-président vaudois Valentin Christe, cet «espionnage généralisé de la population» ne donne aucune garantie contre la survenance d'attentats.

Mais le nerf de la guerre pourrait bien dépasser le cadre de la LSCPT. La nouvelle loi sur le renseignement (LRens), actuellement bloquée en Commission de sécurité du Conseil national, pourrait étendre les compétences et augmenter les moyens des officines secrètes de la Confédération.

Elles ne se contenteraient plus de surveiller mais pourraient modifier des fichiers et lancer des cyberattaques. Une «obsession sécuritaire» dénoncée par les Jeunes socialistes, qui veulent déjà faire barrage.

Cadrer le renseignement

Jean-Pascal Ammann a une autre interprétation. Pour lui, le procès des frères islamistes de Bâle et les carences du Service de renseignement montrent exactement en quoi une révision de la LRens s'impose. «On doit donner à l'Etat les moyens de surveiller le Net. Et puis je préfère une loi transparente définissant ce qui est légal et ce qui ne l'est pas, au flou actuel.»

Mais Balthasar Glättli n'a pas confiance et tient à rappeler que «le Service de renseignement a toujours travaillé dans une zone grise. Nous n'avons aucune garantie qu'une fois ses prérogatives élargies il restera dans ce cadre».

Adrià Budry Carb